

Appel à candidatures « Initiatives pédagogiques innovantes »

Cadre d'intervention du présent appel à candidatures

A. Contexte :

L'appel à candidatures « Initiatives pédagogiques innovantes » s'effectue dans le cadre d'IDEA.

« IDEA » est une Initiative d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI) portée par huit établissements membres d'Université Paris-Est (UPE).

L'objectif d'IDEA est de favoriser les transformations pédagogiques permettant d'adapter la formation aux enjeux socio-économiques liés à la Formation Tout au long de La Vie. Son ambition est de proposer un dispositif de formations innovantes capable de s'adapter à des publics diversifiés et utilisant des modes pédagogiques variés.

B. Actions éligibles

- Dans ce cadre, IDEA souhaite faire émerger des projets pédagogiques innovants à l'**initiative** des établissements en conformité avec ses objectifs :
 - Individualisation des parcours
 - Diversifier les publics
 - Repenser les processus d'évaluation
 - Améliorer l'insertion professionnelle

Les projets financés doivent être réalisés dans un délai maximum de 2 ans

- IDEA souhaite amener les porteurs à adopter une posture réflexive sur leurs pratiques pédagogiques en les amenant à réaliser une évaluation de leur dispositif .

Les modalités d'évaluation du dispositif devront clairement être explicitées dans le dossier de candidature ainsi que lors de l'audition. Ces explications constitueront un élément déterminant de l'évaluation du projet déposé. (cf. modalité et processus d'évaluation).

C. Dotation IDEA

Le dispositif IDEA permet de couvrir 40% en moyenne du coût global des projets qu'il soutient (cf. dépenses éligibles dans le modèle budgétaire). Toute action entreprise dans le cadre de cet appel à candidatures devra démontrer sa capacité à être pérennisée au terme du financement (critère d'évaluation).

Le montant global de l'aide sur le présent appel à candidatures est de 150 000 € (soit 375 000€ en volume financier global, en comptant la contribution des établissements).

La dotation IDEA pour chacun des projets présentés devra être comprise entre 10 000 € et 20 000 € et réalisée dans un délai de 2 ans.

IDEA souhaite favoriser des projets de tailles moyennes permettant d'effectuer des expérimentations avec un mode d'opérationnalisation rapide.

D. Modalités de travail inter-établissements :

Les équipes pédagogiques impliquées dans le projet devront partager les résultats de leur expérience avec des équipes d'autres établissements au moins une fois par année. Ces modalités de travail inter-établissements pourront prendre la forme de groupe de travail, de journée de formation, d'événements sous forme de retour sur expériences avec le soutien de la cellule IDEA. Ceci, afin de respecter les critères de diffusion et d'essaimage définis par l'ANR.

E. Modalités et processus d'évaluation des candidatures :

Les candidatures seront évaluées par un jury composé de trois experts issus des mondes académique et professionnel et d'un étudiant. Les porteurs devront présenter leur projet lors d'une soutenance de cinq minutes suivie de dix minutes de questions. Une convocation leur sera envoyée. A l'issue de cette phase d'évaluation les projets seront classés et une note parmi les suivantes leur sera attribuée :

- A : projet retenu,
- B avec recommandations : projet accepté sous réserve que les porteurs s'engagent à prendre en considération les recommandations du jury,
- C : projet refusé.

Les projets notés C seront définitivement rejetés.

Les projets dont le montant de la dotation IDEA demandée est supérieur à 20 000€ seront automatiquement rejetés.

A noter : les projets seront financés dans la limite de 150 000 € en fonction de leur classement

Le jury évaluera les projets en fonction :

- Des intentions pédagogiques en adéquation avec les objectifs d'IDEA
- Du caractère innovant et transformant de ce projet
- De l'accompagnement pédagogique proposé aux apprenants ;
- De la pertinence du modèle économique

- Des actions de communication et de la pérennité du projet à l'issue du financement d'IDEA

L'évaluation portera également sur la capacité du porteur de projet à identifier les paramètres d'évaluation du dispositif présenté. Il devra s'engager à en mesurer les impacts à l'issue de l'expérimentation.

Les membres de l'équipe IDEA se tiennent à la disposition des porteurs afin d'appuyer les enseignants dans leurs réflexions en amont du dépôt de leur candidature.

Les porteurs de projets s'engageront à produire les ressources, effectuer des expérimentations pédagogiques dans les deux ans et partager leur expérience avec les autres établissements partenaires d'IDEA et plus largement les établissements membres de la COMUE Université Paris-Est

F. Accompagnement des équipes pédagogiques des projets sélectionnés :

Les équipes pédagogiques seront accompagnées par les référents IDEA de leur établissement ainsi que par un membre de l'équipe d'IDEA.

Ci-joint liste des référents IDEA dans chaque établissement

| | |
|---|--|
|  | Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne → Magali VERGNES : magali.vergnes@u-pec.fr |
|  | Université Paris-Est Marne-la-Vallée → Reine Ngo Ngue : reine.ngongue@u-pem.fr |
|  | Ecole Nationale des Ponts et chaussées → Sandrine GUERIN : sandrine.guerin@enpc.fr |
|  | ESIEE-Paris → Corinne BERLAND : corinne.Berland@esiee.fr |
|  | Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris → Joachim BROOMBERG : joachim.broomberg@eivp-paris.fr |
|  | Ecole Spéciale des Travaux Publics → Nathalie PAILLE: nathalie.paille@estp-paris.eu |
| École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée | Ecole d'Architecture de la Ville & des territoires → Isabelle CALVI : isabelle.calvi@marnelavallee.archi.fr |
|  | Ecole nationale vétérinaire d'Alfort → Catherine COLMIN : ccolmin@vet-alfort.fr |

S'il s'avérait que des besoins d'accompagnement en ingénierie pédagogique étaient identifiés dans différents projets, un ingénieur pédagogique serait recruté par IDEA.

Dépôt des candidatures

Calendrier

La date limite de réponse à l'appel à projet est fixée au 15 décembre 2017 à minuit.
Les dossiers qui seraient déposés à une date ultérieure seront automatiquement rejetés.

Contacts pour le dépôt des candidatures

- ▶ marie-caroline.lemarchand@univ-paris-est.fr
- ▶ cellule-idea@univ-paris-est.fr

ANNEXES

Cette liste non-exhaustive définit les critères dont devront tenir compte les évaluateurs lors de leur rédaction.

- **Transformant** : Le projet est dit transformant s'il propose une modification des méthodes d'organisation et de pédagogies. Il doit donc proposer une nouvelle méthode d'apprentissage pour les étudiants, de nouvelles pratiques pédagogiques pour les enseignants et une modification de la stratégie pédagogique de l'établissement.
 - Selon la convention du 23 septembre 2010 entre l'Etat et l'ANR, les projets transformants visent à doter les établissements de moyens significatifs leur permettant de développer et mettre en œuvre leur politique d'excellence, tant scientifique que de formation, de nourrir leur interaction avec leur environnement économique, social et culturel et, enfin, de développer leur attractivité internationale, notamment en attirant des chercheurs et des équipes de renommée mondiale.
- **Innovant** : Le projet est dit innovant s'il se positionne en rupture 1/ par rapport à l'offre de formation de son/ses établissement(s) porteur(s) et 2/ par rapport à l'offre de formation des autres établissements non membres du dispositif IDEA.
- **Structurant** : Des actions de nature à imprimer une nouvelle dynamique d'excellence et d'innovation, à tous les niveaux de formation (formation initiale et formation tout au long de la vie).
- **Individualisation des parcours** : Selon l'Afnor, "L'individualisation désigne la possibilité pour des apprenants, à partir d'un dispositif de positionnement à l'entrée, d'effectuer des parcours d'apprentissage différents selon leurs besoins et leurs objectifs personnels. L'apprenant se voit proposer un environnement et un contexte de formation (outils, contenu, mode d'apprentissage, calendrier...) qui s'adaptent à son niveau, ses besoins, ses préférences et lui permettent de progresser à son rythme. Ensemble de démarches méthodologiques cohérentes qui s'appliquent à la conception de systèmes d'actions et de dispositifs de formation pour atteindre efficacement l'objectif fixé. L'ingénierie de formation peut comprendre l'analyse de la demande, des besoins de formation, le diagnostic, la conception du projet formatif, les moyens mis en œuvre, la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre et l'évaluation de la formation."
- **Flexibilité** : le projet doit être en mesure de s'adapter aux besoins spécifiques de formation (de l'accueil à l'insertion) d'un public varié
- **Pérennité** : Le projet doit être envisagé sur une période longue et doit, de fait, dépasser la période initiale de financement. Cette pérennité s'envisage selon plusieurs aspects : son autofinancement à terme, son inclusion dans la stratégie du ou des établissements ou encore la diffusion en interne et sa reproductibilité.
- **Diversité des publics** : le projet doit permettre d'améliorer la réussite d'une diversité de publics aux contraintes et aux besoins spécifiques (adultes en reprise d'étude, étudiants internationaux, étudiants salariés, étudiants empêchés etc...) afin de favoriser la mixité intergénérationnelle et interculturelle.

Obligations du porteur de projet dans le cas de l'obtention d'un financement IDEA-ANR

- Inter-établissements

L'équipe pédagogique impliquée dans le projet s'engage à partager les résultats de son expérience avec des équipes d'autres établissements partenaires d'IDEA au moins deux fois par année (groupe de travail, journée de formation, événements sous forme de retour sur expériences). Ceci, afin de respecter les critères de diffusion et d'essaimage définis par l'ANR. Cette diffusion peut naturellement aller au-delà de ces établissements.

Établissements partenaires : UPEC, UPEM, ESIEE-Paris, ENPC, EIVP, ESTP, ENSA VT, ENVA.

- Dispositif de suivi et d'évaluation du projet

L'équipe pédagogique impliquée dans le projet s'engage à mettre en place des modalités de suivi et d'évaluation périodiques et finales du projet afin de mesurer son avancement et les résultats obtenus (indicateurs concernant les bénéficiaires de l'action (enseignants et étudiants), la diffusion de connaissances, le taux de satisfaction, des analyses qualitatives, etc.).

Des réunions « Livrables » seront organisées périodiquement par la cellule IDEA pour compléter le dispositif de suivi du projet.

- Caractère démonstrateur et transférable du projet

L'équipe pédagogique s'engage à démontrer la valeur d'exemple du projet au sein de son établissement et sa capacité à l'étendre et le diffuser auprès de ses partenaires, avec une méthode définie qu'il présentera (méthodologie pédagogique qui sous-tend le projet).